Image not found or type unknown

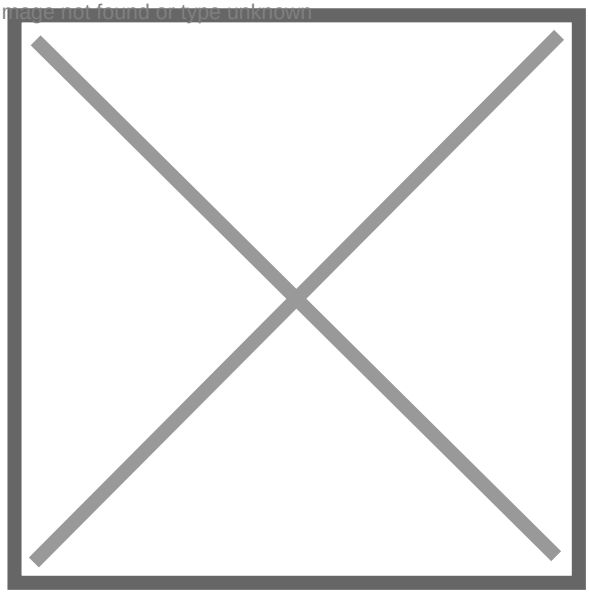

Formation en alternance et bourse

Par **Panther**, le **14/04/2012** à **10:35**

Bonjour,

Excusez moi d'avance si le sujet n'est pas dans la bonne section.

Il y a quelques années lorsque j'étais à la fac, j'ai suivi un cursus universitaire en alternance. J'ai entendu qu'on pouvais faire une demande de bourse et de Logement, donc j'ai fourni les différents documents demandés, notamment le certificat de scolarité à l'administration, ils m'ont bien sûr dit qu'il était possible de demander une bourse.

Je n'ai ensuite pas eu de logement étudiant mais j'ai eu droit à la bourse. Et ça à continué ainsi durant toute mes études.

Après avoir fini mes études, j'ai eu une sorte de cas de conscience...car j'ai su par la suite que je n'avais pas droit à cette bourse. Du coup j'ai appelé le Crous leurs expliquant mon problème et la personne que j'a eu en ligne, m'a informé que normalement je n'avais pas droit à cette bourse mais que si le Crous ne m'a pas fait de retour, je n'avais pas chercher plus loin.

Mais cette réponse ne me convient pas, j'aimerai vraiment être en "règle" et ne pas avoir cette impression d'avoir "frauder".

Pensez que je dois en rester là, ou bien dois je faire une sorte de requet au Crous?
Dans le deuxième cas pourrais je espérer qu'il ne me demande pas de rembourser la somme que j'ai reçue ?

Merci de votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés